

Le budget—M. Vincent

Maintenant, les députés d'en face regardent de ce côté de la Chambre et demandent où est la solution. La solution est celle-ci. Ils voudraient peut-être nous confier les rênes du gouvernement. Je suis certain qu'avec les 83 députés de ce côté-ci de la Chambre nous pourrions trouver une meilleure solution que celle proposée dans le budget qui a été déposé à la Chambre. Je vous promets, monsieur le Président, que nous déposerions le budget dans les délais sans problème.

M. MacDonald (Dartmouth): Monsieur le Président, j'ai écouté avec beaucoup d'intérêt mon collègue de Thunder Bay—Nipigon. Je l'ai entendu parler à la Chambre. J'ai écouté attentivement sa vision des choses et celle du Parti libéral pour notre pays. Il m'a beaucoup appris sur la vraie nature du Canada. J'aime parler de notre pays comme une nation de régions, toutes distinctes. J'ai découvert que la partie septentrionale de l'Ontario est une région distincte et importante du Canada. Il arrive souvent que les autres régions du Canada regardent l'Ontario et perçoivent cette province comme le gros richard de la Confédération.

Cependant, lorsque nous voyons ce qui se passe à la Chambre et lorsque nous écoutons les importants débats qui se déroulent ici, il devient de plus en plus évident que la régionalité ne touche pas seulement l'Ouest et l'Est, mais aussi le nord de l'Ontario. J'aimerais interroger le député au sujet des mesures proposées dans le budget par un gouvernement qui, il y a à peine quelques mois, disait qu'il ne toucherait pas aux programmes de développement régional. Les ministériels ont dit que ces programmes étaient sacro-saints, tout comme l'universalité des pensions de vieillesse et des allocations familiales. Nous avons appris ce qu'ils entendaient exactement par sacro-saints. Nous savons maintenant que, au cours des cinq prochaines années, il y aura des coupures atteignant 1,2 milliard de dollars dans les projections relatives aux programmes de développement régional. Nous avons entendu le ministre chargé de l'application de la Loi sur l'Agence de promotion économique du Canada atlantique dire à la Chambre que, pour une période de trois ans—ce qui représente toute une vie dans les régions—il serait difficile de financer les ententes de développement régional.

Je voudrais que mon collègue me dise si le Nord peut encore se considérer comme un partenaire à part entière au sein de l'économie nationale après une réduction de 1,2 milliard de dollars dans les programmes de développement régional?

M. Comuzzi: Monsieur le Président, je sais gré à mon collègue de sa question. Il me donne l'occasion de m'entretenir un peu sur le développement régional du nord de l'Ontario.

Comme dans la région que représente mon collègue et dans bien d'autres régions du pays, il faut que l'aide

régionale soit répartie équitablement pour que nous puissions assurer le développement de nos localités. L'économie des provinces de l'Atlantique, du nord de l'Ontario et de la plupart des régions du Manitoba et d'ailleurs dépend de l'aide régionale.

En réponse à la question du député, je lui dirai qu'aucune aide régionale ne nous est accordée. En 1988, on a mis sur pied un programme de financement appelé FEDNOR. Ce programme était financé jusqu'à concurrence de 55 millions de dollars, une pitance en matière de développement régional quand on songe à la richesse du nord de l'Ontario. C'est trois fois rien lorsqu'on songe à tout ce qu'apporte notre industrie minière à l'économie nationale. C'est trois fois rien lorsqu'on songe à ce que valait notre industrie forestière avant la taxe à l'exportation. C'est trois fois rien lorsqu'on songe à tout ce qu'apporte à l'économie nationale l'industrie des pâtes et papiers du nord de l'Ontario.

Nous n'obtenons aucune aide du gouvernement sinon les 55 millions de dollars du FEDNOR, dont 12 millions sont déjà affectés. Comme, de surcroît, cette somme s'étale sur cinq ans, il s'agit d'une subvention de 12 millions de dollars au titre de l'expansion industrielle du nord de l'Ontario.

Comme je l'ai dit tout à l'heure, monsieur le Président, le gouvernement conservateur ne se soucie manifestement pas des habitants du nord de l'Ontario.

[Français]

M. le vice-président: Nous allons poursuivre le débat avec le secrétaire parlementaire du ministre des Finances (M. Vincent).

M. Pierre H. Vincent (secrétaire parlementaire du ministre des Finances): Monsieur le Président, je suis heureux de prendre la parole à titre de secrétaire parlementaire du ministre des Finances sur l'excellent Budget du ministre. Et je pense que cela fait maintenant quelques jours qu'on débat de ce Budget-là; je pense qu'il est peut-être temps de remettre les faits comme ils doivent l'être et en même temps faire un petit historique du gouvernement progressiste conservateur depuis 1984.

Vous vous souviendrez, et je m'en souviens, je suis convaincu que vous allez vous en souvenir, en novembre 1984, l'exposé budgétaire du ministre Wilson, en mai 1985, le dépôt de son Budget, en février 1986, en février 1987 et février 1988. Et vous vous souviendrez, monsieur le Président, que lors de ces cinq dates-là, de ces cinq événements-là, dans les débats qui ont suivi ces cinq événements-là, l'opposition libérale, autant que l'opposition du Nouveau parti démocratique ont dit *grosso modo* deux ou trois choses. Premièrement, on va perdre des emplois au pays avec ces Budgets-là; deuxièmement, l'inflation va augmenter de façon dramatique et troisièmement, tous les problèmes du monde qui peuvent sur-